

1941 : Une chimère : la « Fédération des sociétés d'histoire du Rhin supérieur »

Verband der Oberrheinische Geschichts und Altertumsvereine

François Igersheim



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/alsace/770>

DOI : 10.4000/alsace.770

ISSN : 2260-2941

Éditeur

Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace

Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2009

Pagination : 165-169

ISSN : 0181-0448

Référence électronique

François Igersheim, « 1941 : Une chimère : la « Fédération des sociétés d'histoire du Rhin supérieur » », *Revue d'Alsace* [En ligne], 135 | 2009, mis en ligne le 01 octobre 2012, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/alsace/770> ; DOI : 10.4000/alsace.770

1941

Une chimère : la « Fédération des sociétés d'histoire du Rhin supérieur » – Verband der Oberrheinische Geschichts und Altertumsvereine

François IGERSSHEIM

Après leur victoire, dès juillet 1940, les Allemands annexent l'Alsace-Moselle. Les frontières des territoires annexés reproduisent celles dégagées par la recherche des professeurs de la « *Westforschung* » et en particulier celle de Friedrich Metz. Ainsi Moselle et Alsace sont-elles séparées et administrées chacune par des « Commissaires civils » relevant théoriquement du commandement de la *Wehrmacht*, qui sont aussi *Gauleiter*. Burckel crée un « *Gau Westmark* » réunissant la Moselle, la Sarre et le Palatinat, et Robert Wagner un « *Gau Baden-Elsass* », devant ultérieurement ouvrir la voie à un « *Gau Oberrhein* ».

Dès la fin du mois de juin 1940, le Bade a annexé l'Alsace. Wagner nomme des Badois aux postes administratifs en Alsace ou décide l'union personnelle de fonctions alsaciennes avec leurs équivalents badois. Ce fut le cas en particulier pour les monuments historiques, confiés au professeur Schlippe de Fribourg et pour les archives confiées au Directeur du *Generallandesarchiv* de Karlsruhe, Stenzel. Stenzel allait devenir le *Leiter* de la Fédération des Sociétés d'histoire du Rhin supérieur, mise en place par l'occupant.

Le séquestre sur les associations et la nouvelle Fédération

Dès le 2 septembre 1940, l'ensemble des associations alsaciennes sont interdites, leurs biens mis sous séquestre. La reprise de leur activité est soumise à autorisation du commissaire au séquestre (*Stillhaltekommissar*). Ce sont évidemment les sociétés avec musées qui ressentirent le plus rudement le coup et certains musées ne rouvriront plus toute la guerre durant. Stenzel qui avait pour mission de reconstituer une Fédération

doit donc attendre l'autorisation de cette administration, laquelle prit tout son temps. La *Gestapo* avait eu son mot à dire aussi, comme le reconnut Stenzel.

Il faut attendre la fin de 1941, pour voir Stenzel convoquer les Sociétés d'histoire autorisées à se réunir aux fins de fonder une Fédération, à la Conservation du Patrimoine (*Denkmalpflege*) installée dans les locaux du collège N-D de Sion, dont les sœurs avaient été expulsées et l'établissement fermé. Visiblement, la Fédération n'était pas une priorité pour une administration qui s'autocongratulait volontiers pour son efficacité. Le 19 novembre 1941 a lieu le congrès constitutif. En vertu du *Führerprinzip*, Stenzel avait été nommé chef (*Leiter*) de la « Fédération », tout comme ses interlocuteurs l'avaient été de leurs sociétés respectives. L'ordre du jour portait sur « la constitution d'une Fédération d'histoire de l'*Oberrhein* », l'élaboration de son plan de travail et les questions relatives aux sociétés.

Stenzel préside la séance, assisté des D^r Wetzel (Munster) et Walch (Sundgau). Sont présents : Schlippe (*Leiter* du *Münsterverein* - ancien Amis de la Cathédrale), Paul Martin (Amis des Musées de Strasbourg), Gromer (Haguenau), D^r Remy (notaire à Cernay), D^r Kammerer, D^r Weissbeck (*Leiter* des sections de la nouvelle Société d'histoire des Vosges du Sud, *Südvogesen*), Wittmer et Sittler (Société historique et bibliothèque de Colmar), Eyer et Haug (Société d'histoire du Pays du Lichtenberg, de l'Alsace Tortue et de Niederbronn), Irtel (Société de Kaysersberg), Frédéric Rott (professeur au collège de Wissembourg), de la société d'histoire de Wissembourg, (en voie de constitution), O. Pisot (Obernai, Société des pays de Sainte-Odile et de la vallée de la Bruche), Waibel (professeur du collège de Ribeauvillé), F. Zeyer (Riquewahr), Wernert (société d'archéologie de Strasbourg), L.-G. Werner (Mulhouse), Camille Schwartz (Barr et Sélestat). Est excusé, Bachmeyer de Saverne. Seize sociétés avaient donc été reconstituées. Elles sont à ce moment-là les seules adhérentes de la Fédération du Rhin supérieur.

Stenzel commence par se féliciter d'avoir obtenu du *Gauleiter* l'abandon de la formule qui faisait de la Fédération une Association unitaire avec des sections locales. Le projet de statuts propose donc une Fédération et des Sociétés. La Fédération « a pour objet de réunir les sociétés s'occupant d'histoire du pays, du peuple, de la petite patrie (*Land, Volk, Heimat*), dans la région (*Gebiet*) du Rhin supérieur, d'assurer une liaison constante entre leurs travaux et ceux de l'administration des archives et de la commission d'histoire du Rhin supérieur, de délibérer sur et de mener à bien leurs projets communs, en particulier les publications. »

Pourtant, l'assemblée fait insérer un amendement qui rattache cette Fédération au passé de la recherche historique associative en Alsace. Elle fait ajouter la mention « sociétés s'occupant de l'étude du patrimoine, pré ou protohistorique, artistique, culturel ou juridique ». Monuments historiques, sites, gestion des petits musées, publications de sources et de coutumiers, recherche locale, généalogie – indispensable pour les certificats d'hérédité, réclamés par le régime – voilà la fonction des sociétés adhérentes. Le dirigeant de la Fédération (*Leiter*) est de droit le directeur des Archives du *Land*. Il est nommé par le « chef » de la Commission historique du Rhin supérieur. Mais il « doit tenir compte des droits des sociétés », précise un amendement imposé par leurs représentants qui ne s'en voient pas moins imposer des « statuts types » ou des rapprochements autoritaires, comme celui qui fusionne l'ex-Société pour la Conservation des Monuments historiques et la Société académique (d'universitaires) en une société d'histoire et d'archéologie strasbourgeoise unique. Enfin, Stenzel communique les noms des responsables de secteur d'activités qu'il a nommés : le D^r Schlippe (*Denkmalschutz*), le D^r Paul Martin (Musées

et Art), Paul Wernert (pré et protohistoire). La première enquête de la Fédération est une recherche d'histoire immédiate : « recueillir les témoignages des habitants des villages évacués en 1939 », pour en faire une sorte de livre noir du village. Dans la mesure du possible les annuaires des sociétés doivent poursuivre leur parution.

Stenzel annonce enfin que la dénomination de la Fédération « *Oberrheinische Geschichtsverband* » traduit l'objectif poursuivi : réunir les sociétés d'histoire de l'Alsace et du *Land* de Bade. Les sociétés votent enfin une résolution présentée par Stenzel et réclamant le retour à Colmar des archives départementales du Haut-Rhin évacuées à Auch : elles appartiennent à l'Alsace, y affirme-t-on. L'essentiel de celles de Strasbourg, évacuées à Nevers, en zone occupée, avaient été récupérées dès l'été 1940. Cette entreprise, visiblement, occupe l'essentiel du temps de Stenzel.

Les sociétés et le travail de formation politique

Les résistants ont témoigné de l'amertume ressentie dans bien des cercles intellectuels restés en Alsace – clergé, enseignants etc – à l'égard de la France vaincue, collaboratrice qui paie une fois de plus la paix de l'abandon de l'Alsace et de la Lorraine. Certains responsables de sociétés se justifient en se référant à la réaction qu'avaient eue aussi les Alsaciens de 1872 : conserver le plus possible le caractère « alsacien » des cadres sociaux ou économiques. Mais c'était évidemment se leurrer. En décembre 1941, Stenzel annonce que les sociétés ont pour rôle de participer à la « formation des masses » (*Volksbildungsarbeit*). Et il se plaint aussi de ne pas recevoir les déclarations officielles d'adhésion des sociétés dont la plupart des responsables traînent des pieds : seules Obernai, Bouxwiller, Haguenau – sociétés gérant des musées – se sont exécutées. Elles sont pourtant invitées à célébrer le dimanche 15 février 1942, les 1100 ans des serments de Strasbourg (14 février 842). Pour plus de sûreté, les responsables des sociétés se voient rembourser leurs frais de déplacement et pour ceux qui habitent loin, leurs frais d'hôtel.

Le rassemblement a lieu dans la grande salle du Conservatoire. Se voulant un « continuateur », Stenzel y évoque l'histoire des Fédérations successives des Sociétés d'histoire d'Alsace. Au nom de la Commission historique du Rhin supérieur, le professeur de la *Reichsuniversität*, Günther Franz insiste sur l'importance des serments de Strasbourg, que l'on prononce au début de la période du « partage de l'Europe opérée par une alliance franco-allemande » qui est aussi à l'ordre du jour dans la période présente. Certes, s'empresse d'ajouter Franz, cela serait surestimer l'importance actuelle de la France que de subordonner l'édification de la nouvelle Europe à un accord analogue à celui des serments de 842 car « la nouvelle Europe s'édifiera avec ou sans la France ». Mais la France n'y aura sa place que si elle admet le principe racial qui fondera la nouvelle Europe. Et ce principe est celui de la supériorité de la race allemande. L'évocation des « partages de l'Europe qui ont suivi 842 » recouvre sans trop de détours les projets d'annexion par l'Allemagne des territoires attribués à la Germanie à Mersen en 870, soit la Franche-Comté, la Lorraine, la Champagne, le Nord jusqu'aux Flandres. Les représentants les plus lucides des Sociétés n'avaient certes pas eu besoin de ces fanfaronnades pour savoir à quoi s'en tenir sur le rôle qu'on entendait leur faire jouer dans l'Alsace occupée.

L'échec de la Fédération du Rhin supérieur

Le bulletin de liaison alloué à la Fédération prend place dans la *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins* sous le titre *Mitteilungen der Oberrheinische Historischen Kommission*. Il ne comprend que deux numéros. La dernière livraison de la ZGO date de 1943 et comprend outre le compte-rendu de la manifestation du 15 février, un long rapport sur le retour des archives du Haut-Rhin. Le « *Verband* » poursuit cependant son activité. Ainsi les sociétés sont invitées à organiser des conférences entrant dans les cycles des activités culturelles de l'organisation *Kraft durch Freude*, du syndicat unique allemand, le *Deutsche Arbeitsfront*.

L'extension de la Fédération du Rhin supérieur à la rive droite prit beaucoup de temps. Le 10 septembre 1943 seulement, Stenzel annonce aux *Leiter* des sociétés d'histoire que les sociétés de la Fédération, ainsi que la Fédération (*Verband der Oberrheinische Geschichts und Altertumsvereine*) elle-même auraient dû se constituer sur la base d'une nouvelle loi allemande sur les associations que l'on s'efforçait de finir de rédiger, mais qui avait pris un retard considérable. Or les sociétés badoises, qu'on assurait si désireuses de rejoindre la Fédération, avaient voulu conserver des statuts conformes à l'ancienne loi. Ce n'est que très tardivement que le ministère badois l'avait autorisé. Et ainsi, concluait Stenzel, pratiquement toutes les sociétés badoises avaient adhéré à la Fédération. Ce sont donc les Sociétés badoises qui avaient freiné le « grand dessein » d'une « Fédération rhénane » ! A notre connaissance, cette Fédération n'eut pas d'activités.

Par contre, les sociétés alsaciennes ont été invitées aux assemblées de « *l'Arbeitsgemeinschaft Sudwestdeutscher Geschichtsvereine* ». La première depuis 1940 a lieu à Ulm les 17 et 18 octobre 1942. Elle se tient sous la présidence de Luitpold-Joseph Wohleb, de la Société *Schauinsland* du Brisgau, (frère de Léo Wohleb, futur ministre président du *Land* de la Zone Française d'Occupation *Sud-Baden*, alors relevé de ses fonctions de conseiller au ministère de l'Instruction publique de Bade en 1934, pour son opposition au régime et relégué à la direction du petit gymnase de Baden-Baden). Wohleb insiste sur la difficulté de toute vie associative alors qu'une grande partie de la population est mobilisée. Friedrich Metz, qui depuis 1940 est président du *Westdeutsche Forschungsgemeinschaft* et de l'*Alemanisches Institut* fait un rapport sur l'activité de cet Institut. C'est un professeur de Tübingen qui évoquera l'effet des bombardements des villes allemandes sur la recherche des sociétés. Sur les seize sociétés alsaciennes, deux seulement y participent : Haguenau et Strasbourg. Lors d'une seconde session de l'*Arbeitsgemeinschaft*, convoquée par Friedrich Metz pour les 15 et 16 mai 1943, à Fribourg, l'abbé Brauner intervient sur les registres paroissiaux de Strasbourg, et le professeur Heimpel de la *Reichsuniversität* sur Charles le Téméraire et l'Allemagne.

Conclusion

Une circulaire de Stenzel du 10 septembre 1944, informe les « *Leiter* » des sociétés que la Fédération, à la demande du ministre des Cultes de Bade Schmitthenner cesse ses activités pour se consacrer au seul effort de guerre. La Première Armée française a alors libéré Besançon (8 septembre) et la 3^e armée américaine a libéré Nancy (15 septembre).

Sources

- Archives privées Gromer (Grand Séminaire de Strasbourg).
- Archives de la Société d'histoire du Sundgau.
- *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, 1942-1943.
- Michael Fahlbusch, *Wissenschaft im Dienst der nationalsozialistischen Politik? Die « Volksdeutschen Forschungsgemeinschaften » von 1931-1945*. Baden-Baden 1999.
- Konrad Krimm, Karl Stenzel und die Oberrheinischen Staatsarchive. Deutsche Archivpolitik im Elsass 1940-1944, in *Das Deutsche Archivwesen und der Nationalsozialismus 75. Deutscher Archivtag 2005 in Stuttgart*. Essen 2007 [CR. RA 2008. F. Igersheim].